

Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

4.1.2 - Expérience : Guadeloupe

GUADELOUPE	
Les Réserves naturelles nationales de la Petite-Terre en Guadeloupe et de Saint-Martin accueillent un nouveau compagnonnage porté par le réseau RNF et le projet TeMeUm.	
<p>En juin 2013, la RNN de Saint-Martin (Antilles françaises), la RNN de Petite-Terre en Guadeloupe et la RNN marine de la Réunion ont participé à un nouveau compagnonnage, dispositif de formationaction sur le terrain et d'échanges entre gestionnaires d'outre-mer. Ce dispositif, organisé par TeMeUm (programme d'informations, d'échanges, de formations et de coopération en outre-mer coordonné par l'Aten) permet de renforcer les compétences et les capacités des gestionnaires d'aires protégées d'Outre-mer, localement mais aussi via une mise en réseau pour faciliter leurs échanges. Ce projet a été porté en partenariat avec le réseau RNF.</p> <p>Pour en savoir plus : consulter la note sur le compagnonnage sur http://temeum.espaces-naturels.fr/formations/compagnonnage</p> <p>De par la motivation des équipes, une première partie de la « mission-retour » entre la RNN marine de la Réunion et la RNN de Saint-Martin a eu lieu au mois de septembre 2013 en dehors du dispositif mis en place par TeMeUm et RNF.</p>	<p>« Notre structure est motivée à s'intégrer dans ce type de démarche car il y a un véritable retour gagnant-gagnant pour les participants. Nous avons abordé différentes thématiques : surveillance, gestion, mise en place de la taxe sur le transport maritime des passagers, éducation, aménagement, lien avec le Conservatoire du littoral, etc. Chaque aire marine protégée a des points communs et des différences. Il est tout aussi intéressant de voir ailleurs comment sont traitées les problématiques communes et de découvrir de nouveaux projets que l'on peut mettre en place dans notre AMP et auxquels nous n'avions pas pensé. Le bénéfice est réciproque : pour nous, de nouvelles actions vont être réalisées à la suite de ces échanges (par exemple la mise en place de la taxe pour le transport maritime de passagers, l'aménagement et la valorisation d'un site accueil touristique situé à la porte d'entrée de la réserve) »</p>
<p><i>Soraya Issop Mamode, directrice du GIP de la Réserve nationale marine de la Réunion et Karine Pothin, directrice adjointe du GIP</i></p>	

[Haut de page](#)